

[Texte]

s'agissait plutôt d'un ordre numérique des membres, c'est ce qu'a fait celui qui a présenté cette motion; j'ai assisté moi-même à la présentation du mémoire des éleveurs de dindes à Ottawa et je crois que c'est une initiative de M. Pringle, et cette question est tellement importante que ça me ferait plaisir d'avoir voté en faveur de cette motion. Dans la province de Québec, nous avons perdu le marché de la dinde et présentement, celui du dindonneau à griller nous échappe également. Malheureusement, ce commerce appartient à quatre ou cinq éleveurs, non pas des éleveurs, mais plutôt des compagnies de moulée intégrées avec des abattoirs. Alors je pense que cette motion-là est des plus urgentes et le Comité d'agriculture à l'unanimité, a accepté cette motion.

Maintenant, au sujet de la situation des plans conjoints, je suis d'accord et je suis très heureux d'avoir entendu le mémoire présenté

• 1630

en vertu du plan conjoint de la Colombie-Britannique, et au Québec, vous avez mentionné que nous n'en avions pas dans le domaine du poulet à griller, c'est absolument vrai. Il existe une situation malheureuse: en Ontario, ils ont un plan conjoint pour le poulet à griller et dans la province de Québec, nous en avons un pour la production des œufs.

Et ce qui se produit présentement, c'est que les éleveurs de la province de Québec expédient leurs poulets à griller aux marchés d'Ottawa et de Toronto et les producteurs de l'Ontario expédient leurs œufs au marché de Montréal.

Alors, maintenant je ne sais pas si le fait d'avoir un plan conjoint au niveau national serait vraiment la bonne solution. Je crois qu'il faut prendre en ligne de compte plusieurs facteurs, à savoir que le consommateur a également son mot à dire. Si nous contrôlons et si nous réduisons les élevages, eh bien nous contribuerons à ce moment-là à augmenter le coût de production.

Alors, je voudrais savoir, tout d'abord, le nombre d'éleveurs de poulet à griller que vous avez en Colombie-Britannique et deuxièmement, le nombre de producteurs d'œufs, afin de nous éclairer quant à l'opportunité d'avoir un plan conjoint au niveau national.

The Chairman: To whom is your question directed?

M. Roy (Laval): A monsieur le président de la Fédération canadienne de l'Agriculture.

A witness: I think Mr. Stafford should answer this question, Mr. Chairman.

[Interprétation]

rather a numerical order of members. That was what the gentleman who moved that motion did. I myself attended the presentation of the Turkey Producers' brief in Ottawa, and I think that it was an initiative on the part of Mr. Pringle, and this question is so important that I would be pleased to have voted for this motion. In the province of Quebec we have lost the turkey market, and at the present time, we are also busy losing the young broiler turkey market.

Unfortunately, this trade belongs to four or five raisers, not raisers really, but rather feed grain firms integrated with the abattoirs. So, I thought that this motion was very urgent, and the Agriculture Committee unanimously accepted it.

With regard to joint plans, I agree and I am very happy with the presentation of the brief made on the B.C. joint plan, and you mentioned that, in Quebec, we did not have any with regard to broiler chickens. It is true. There is a situation unfortunate: in Ontario, there is a joint plan for broiler chickens, and in Quebec, we have one for egg production.

What is happening at the present time is that producers in the province of Quebec are shipping their broiler chickens to the Toronto and Ottawa markets, and Ontario producers are shipping their eggs to the Montreal market.

So, I do not know whether having a joint plan at the national level would really be the right solution. I think that several factors have to be taken into account, and that is that the consumer also has his word to say. If we control and if we reduce the level of our production, then we will increase the cost of production.

Therefore, I would like to know, first of all, the number of chicken broiler raisers you have here in British Columbia, and secondly, the number of egg producers, in order to enlighten us on the advisability of having a joint plan at the national level.

Le président: A qui s'adresse la question, s'il vous plaît?

Mr. Roy (Laval): The president of the B.C. Federation of Agriculture, please.

Un témoin: Je crois que monsieur Stafford devrait répondre à cette question, monsieur le président.